

Rapport intermédiaire sur le Préavis N°16 sur la « Simplification administrative et optimisation de la gestion des Services Industriels (SI) soumis à des marchés partiellement ou totalement en concurrence ».

Nyon, le 28 novembre 2011

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude de ce préavis a tenu trois séances, le 18 octobre, les 3 et 23 novembre. Elle était composée de Mme Gaëlle Prévoldi remplaçant Mme Bernadette Nelissen, MM. Pascal Francfort, Jacques Hanhart (excusé le 3.11), David Saugy (excusé les 3 et 23.11), Joël Tawil, Fred Tschuy, David Vogel (remplacé le 3.11 par M. Laurent Miéville) et Guy-François Thuillard, président et rapporteur. Lors de nos deux premières séances, nous avons pu bénéficier des avis et commentaires de MM. Claude Dupertuis Municipal et Daniel Grüninger Chef de service que nous remercions de leurs nombreuses explications.

La commission a passé beaucoup de temps à analyser la situation actuelle des SI et dresse quelques constats :

Les Services Industriels de la Ville de Nyon (ci-après SI) sont actuellement soumis à des contraintes très importantes. Ceci concerne prioritairement le service de l'électricité, mais à terme aussi le service du gaz. Le service des eaux n'est pas touché mais, par simplification et pour conserver une gestion unitaire des SI, est inclus dans la réflexion.

Les SI sont contraints de respecter la LApEI (Loi sur l'approvisionnement en électricité) et, en outre, subissent de plein fouet les effets de la libération du marché pour les gros consommateurs depuis 2008, alors que la deuxième étape de libération pourrait avoir lieu à l'horizon 2014-2015.

La concurrence est tellement acharnée sur le marché des clients éligibles qu'un marché peut se gagner ou se perdre pour un écart de quelques dixièmes de centimes. C'est ainsi que la Municipalité, respectivement les SI, ont cherché des solutions pour optimiser leur gestion et trouver des simplifications administratives.

Après l'échec du préavis 89 de 2009 « Des services industriels prêts pour la libération des marchés » portant sur la création d'une société anonyme, la Municipalité revient aujourd'hui devant notre Conseil avec de nouvelles propositions pour les SI, plus conformes avec l'esprit d'un service public dépendant et rattaché entièrement à la Commune de Nyon.

Conclusion

A l'analyse, la commission constate que le chemin est étroit pour la Municipalité afin de trouver une solution praticable pour résoudre le problème de concurrence posé aux SI. Entre l'impossible statu quo et le refus du Conseil communal d'accepter une « autonomisation » ou la création d'une SA, la Municipalité propose maintenant des pistes de solutions que l'on peut qualifier de raisonnables et équilibrées.

La Municipalité annonce le dépôt d'un prochain préavis définissant et précisant les aspects pratiques de ses intentions concernant la gestion des SI. La commission regrette que les principaux axes ne soient pas explicités clairement dans le présent préavis, ce qui aurait pu éclairer de manière constructive ses réflexions sur l'engagement que représente, pour le Conseil communal, l'acceptation de ce préavis.

La commission est favorable aux intentions de la Municipalité et souhaite lui délivrer un message positif. Elle refuse cependant de signer un « chèque en blanc » sur la base des conclusions très floues et pas assez précises du présent préavis.

Au lieu d'imposer de nombreux amendements pour fixer un cadre plus clair, notamment au niveau financier, à ce projet municipal, la commission, à l'unanimité des membres présents, a décidé de proposer à votre Conseil de sursoir à l'acceptation de ce préavis, dans l'attente du prochain préavis d'ores et déjà annoncé. Elle se prononcera alors sur l'ensemble du projet de la Municipalité.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 16 sur la « Simplification administrative et optimisation de la gestion des Services Industriels (SI) soumis à des marchés partiellement ou totalement en concurrence ».

ouï le rapport intermédiaire de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de différer sa décision jusqu'à connaissance du rapport de la commission sur le très prochain préavis que la Municipalité déposera sur la gestion des SI.

La Commission :

Mme Gaëlle Prévidoli,
MM. Pascal Francfort,
Jacques Hanhart,
David Saugy,
Joël Tawil,
Fred Tschuy,
David Vogel,
Guy-François Thuillard, président et rapporteur